

EIX-INFO n°4

JUIN 2018



L'Edito du Maire,

Le changement de gouvernance nationale avait fait naître de grands espoirs !.... La méthode présidentielle avait de quoi séduire : négociation, concertation, droit à l'expérimentation Il convenait de mettre en place une politique d'aménagement du territoire et notamment des territoires ruraux et de leurs habitants avec une vision stratégique nouvelle pour la ruralité.

En réponse à ces attentes, une série d'annonces brutales à l'attention des plus fragiles (étudiants, retraités,...) et des mesures gouvernementales impactant directement les communes et leurs finances (suppression de la taxe d'habitation, fin de la réserve parlementaire, taxe Gemapi, transfert compétence « Eau et assainissement »,...) ont réduit notre visibilité financière et nous oblige à faire preuve de prudence budgétaire.

Sans parler de la réforme institutionnelle qui devait permettre : d'installer une démocratie participative, de revoir l'organisation administrative institutionnelle, de mettre fin à la surproduction législative, de mettre fin aux cumuls des mandats, de mettre fin à l'enchevêtrement des compétences (Codecom, Département, Région et Etat).

Il n'en est rien : chacun défend ses positions, les conservatismes sont à l'œuvre alors que le vrai contre-pouvoir c'est bien celui du Maire, élu local de base !...

Au niveau de notre commune, l'illustration de notre première tentative de révision de la carte communale en a été un bel exemple.

Pour nos projets d'investissement concernant l'accessibilité et la sécurité des bâtiments publics (Mairie, Eglise, cimetière), les études ont été finalisées et les dossiers de subventions déposés. Mais l'actualité nous impose de traiter en priorité deux autres dossiers, à savoir la requalification du logement communal et l'immeuble 12 rue Haute ayant fait l'objet d'un arrêté de péril.....

La responsabilité qui est la mienne et celle de mon équipe est de poursuivre le développement de notre village dans un environnement sécurisé.

Restons responsables et confiants ! Restons solidaires et attentifs aux autres !

C'est ensemble que nous réussirons !

Je vous souhaite d'excellentes vacances d'été....

Jean NATALE, Maire de EIX

Sommaire

Quelques chiffres	Page 3
Travaux réalisés en 2017	Page 5
Manifestations	Page 7
La presse en parle	Page 9
Quelques informations	Page 10
Santé et prévention	Page 13
Une page d'histoire	Page 15
Dates à retenir	Page 16
Etat civil	Page 17
Contact	Page 18
Agenda	Page 19
Vos suggestions	Page 20

Quelques chiffres

Dans un souci de transparence vous trouverez ci-après les résultats comptables de l'année passée, les prévisions budgétaires de cette année ainsi la situation des ressources fiscales de la commune.

RESULTATS COMPTABLES 2017

Commune	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	7 766,41		-58 047,20	-50 280,79
FONCT	61 924,22		24 572,10	86 496,32
Résultats cumulés :				36 215,53

Service de l'Eau	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-3 200,34		18 446,49	15 246,15
FONCT	6 466,48	3 200,34	-4 764,83	-1 498,69
Résultats cumulés :				13 747,46

PRESENTATION GENERALE DES BUDGETS

Budget communal 2018			
Prévisions budgétaires	Invest.	Fonct.	Total cumulé
Recettes	101 832,79	169 089,53	270 922,32
Dépenses	101 832,79	160 113,00	261 945,79
Excédent / Déficit	0,00	8 976,53	8 976,53

Budget annexe du service des eaux 2018			
Prévisions budgétaires	Invest.	Fonct.	Total cumulé
Recettes	35 246,15	54 695,00	89 941,15
Dépenses	11 827,00	54 412,69	66 239,69
Excédent / Déficit	23 419,15	282,31	23 701,46

SIMULATION FISCALE **2018**

Taxes	Assiette prévisionnelle 2018	Taux voté	produit fiscal attendu
Taxe Habitation	210 200	8,57%	18 014
Taxe Foncier Bâti	124 100	9,47%	11 752
Taxe Foncier non Bâti	27 300	16,17%	4 414
Contribution Foncière Entreprises	7 500	8,90%	668
			34 848

Bien que la commune n'ait pas une charge importante d'endettement, ces ressources sont toutefois modestes et aléatoires.

De nombreuses réformes ont pour conséquence de réduire les ressources des collectivités locales. Par contre, les charges qui s'imposent à une commune sont de plus en plus conséquentes, de part certains transferts de compétences ou de diverses obligations comme par exemple l'accessibilité.

Vous trouverez toutefois ci après l'illustration les travaux réalisés l'année passée.

Travaux réalisés en 2017

Rue Haute :

Les travaux réalisés ont consisté en :

La pose de bordure de trottoir coulées en place de type AC1 sur un linéaire de 250 m
Reprofilage et renforcement de la structure de chaussée existante par la mise en œuvre d'une couche de base en GNT 0/31.5.
Mise en œuvre d'un enduit gravillonné bicouche.
Réfection des accotements devant les riverains.

Travaux réalisés par l'entreprise Eurovia.

Avant



Après



Rue du Jâ

Purge-substitution de l'ancienne structure et reconstruction d'une nouvelle chaussée dans l'emprise du virage
Mise en œuvre d'un enduit superficiel.

Travaux réalisés par l'entreprise **EUROVIA**



Rue du Lavoir

Remplacement de bordures très dégradées et réfection du trottoir rue du Lavoir

Travaux réalisés par l'entreprise **BERTHOLD.**

Avant :



Après :



Monument aux Morts

Rénovation complète du Monument au Morts du cimetière comprenant :

Sablage du monument
Changement de plaques de parement
Reprise des gravures.

Travaux réalisés par l'entreprise **VARNEROT**

Avant



Après



Manifestations de ce premier semestre

7 janvier 2018 – cérémonie des vœux suivie de la galette des Rois.



Lors de la cérémonie des vœux, le maire Jean Natale, entouré de son conseil municipal, a présenté, avec un plaisir renouvelé, ses vœux aux habitants ...



28 janvier 2018 – Repas des aînés



Afin de témoigner affection et reconnaissance à toutes les personnes âgées, le conseil municipal a organisé le traditionnel repas des anciens. En ces temps de débat sur l'écriture inclusive, Jean Natale, maire de la commune, se demande : « Ne faudrait-il pas dire repas des anciennes et des anciens ? » Avant de remarquer que « ce moment privilégié nous rassemble et resserre les liens qui nous unissent ». Après le repas, Martine Besson a proposé un petit récital avec son saxophone. Les 31 invités ont passé une excellente journée, qui a pris fin sur des jeux de cartes et la promesse de se retrouver lors de la prochaine édition.

26 mai 2018 – randonnée au fort de Moulainville



Par cette belle journée du 26 mai 2018, 27 randonneurs sont partis à « l'assaut » de l'histoire du fort de Moulainville qui a joué un rôle de défense très important pendant la bataille de Verdun en 1916 et à quand même reçu 70 000 obus (dont 339 de très gros calibre) pendant tous les combats.

De nombreuses anecdotes que nous ne connaissons pas nous ont été racontées.

D'autres circuits sont en projet.

Manifestations du foyer rural

3 février 2018 – Repas dansant



Le foyer a reconduit sa soirée dansante avec animation musicale assurée par le DJ Timothée. Les 65 personnes présentes dont moins de la moitié seulement était originaire de la commune étaient vraiment ravies de cette soirée très plaisante. L'ambiance était comme d'habitude festive et le couscous, préparé par Rachid et Céline, a été particulièrement apprécié, comme l'apéritif préparé par Daniel.

Le foyer regrette toutefois la participation assez faible des habitants qui ne semblent pas trop adhérer à cette manifestation.

2 avril 2018 – Chasse aux oeufs



27 enfants, accompagnés pour la plupart de leurs parents ont participé à la chasse aux œufs. Des plus jeunes aux plus grands de 12 ans, tous se sont précipités dans le pré pour trouver le maximum d'œufs et surtout les 5 œufs factices qui faisaient gagner un beau lapin en chocolat.

Tout le monde fut ravi de cette matinée sous une météo très agréable qui s'est conclue autour d'un apéritif offert aux parents et aux enfants.

5 mai 2018 – Sortie Kirrwiller



Une trentaine de personnes étaient présentes au départ ce samedi 5 mai pour une journée au Royal Palace de Kirrwiller.

Les participants ont déjeuné au restaurant le Majestic et ont apprécié la nouvelle revue « Miss et Mystère » dans le magnifique théâtre du Royal Palace, ce grand cabaret alsacien de renommée internationale.

Malgré une assez faible participation, l'ambiance dans le groupe était très bonne et les personnes présentes, qui découvraient pour la plupart cet établissement, étaient ravies de leur journée.

9 juin 2018 – Cochon garni



Comme à son habitude ces dernières années, le foyer proposait aux habitants du village de venir partager le repas traditionnel de juin, offert aux personnes du village. Pour la 2ème année consécutive, le barbecue a laissé place au cochon garni et cette formule connaît un véritable succès. Ce sont en effet près de 120 personnes qui ont répondu à l'invitation. La pluie de début de soirée a à peine perturbé l'organisation de ce repas qui a satisfait tout le monde. Il faut dire que la prestation du cuisinier M. Jacquot était parfaite !

Tous les participants ont semblé avoir fort apprécié cette soirée qui sera donc renouvelée.

La presse en parle



Est républicain du 23/01/2018

C'est en lisant le journal et en découvrant des mairies arborant leur blason, que le maire de la commune Jean Natale, a proposé à son conseil municipal la conception d'un blason.



Est républicain du 12/03/2018

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le Pacte Civil de Solidarité peut se faire en Mairie.

Pour cette première fois pour la commune, Jean Natale, maire, avec l'aide d'Évelyne Weber, secrétaire, a procédé au PACS de Coralie Aze et Samuel Dubuissez.



Est républicain du 31/03/2018

Dans le cadre des NAP sur Eix, le cycle 4 qui vient de s'achever, a été, encore une fois, riche en activités. La confection d'œufs en chocolat a été encadrée par la boulangerie Jacquin.



Est républicain du 24/04/2018

Pour la première fois à la cantine du groupe scolaire, la communauté de communes a organisé un repas gastronomique cuisiné par M. Gilbin traiteur à Stenay.



Est républicain du 08/05/2018

Les élèves des classes de CP, CE1, CE2 de Mmes Becq, Frappart et Claude, soit 50 enfants, ont travaillé depuis février sur la présentation de leur spectacle.



Est républicain du 05/06/2018

Les 46 élèves de CM1-CM2 de Laurie Veber et Daphné Liebert ont parcouru 26 km, avec l'aide de 14 parents, dans le cadre de la Meuse à vélo. Ils ont rejoint Ancemont.



Est républicain du 22/06/2018

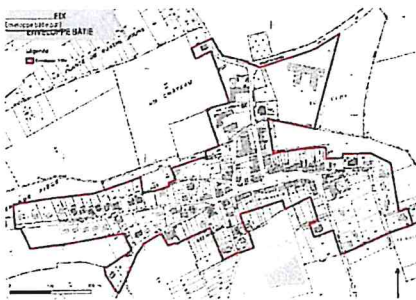
La mare située derrière l'école vient d'être inaugurée. Elle permettra aux enfants de découvrir le milieu aquatique. Elle a été baptisée du nom de La Fontaine



Dans cette mare, il y a déjà 4 grenouilles, des dytiques, et plusieurs autres petites bêtes aquatiques, mais également des libellules flirtant avec l'eau. La colonisation se fera d'une façon naturelle, en collaboration avec le CPIE. Elle servira à étudier les écosystèmes présents dans ces différents lieux, et ce, quel que soit l'âge de l'enfant.

Quelques informations

Carte communale : épilogue



Une réunion publique s'est tenue le 16 mai dernier pour présenter l'épilogue du projet de révision de la carte communale. Cette réunion a été animée par Monsieur Manuel ISNARDON du Cabinet NEGE qui a collaboré avec la commune sur ce projet.

Cette révision avait pour but d'étendre notre périmètre de zone constructible pour notre commune attractive.

Nous avons hélas rencontré de nombreuses contraintes imposées par différentes nouvelles lois (loi Grenelle, loi Alur et Loi Macron) qui régissent le contexte de l'urbanisme actuel.

La politique commune de ces lois a pour but de limiter la consommation des terres agricoles, naturelles et forestières. Après de multiples réflexions force a été de constater qu'une nouvelle carte communale nous aurait contraint non pas à étendre notre périmètre de zone constructible mais au contraire à le réduire.

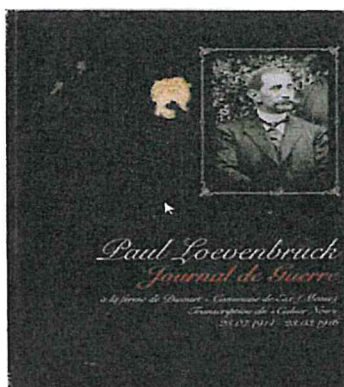
Il a donc été décidé à l'unanimité de ne pas poursuivre ce projet.

Affouages



Nous avons dénombré 25 affouagistes inscrits pour un nombre de stère record de 711.

Amateurs de récits historiques



Vous pouvez vous procurer cet ouvrage fort intéressant en le faisant savoir en Mairie.

Il s'agit d'un journal de guerre où sont consignés des faits et des réflexions qui ont été inspirés par la Grande Guerre. Ce journal débute en août 1914 par les écrits de Paul Loevenbruck propriétaire et exploitant de la ferme de Dicourt, décédé brutalement en novembre 1915. Il se poursuit jusqu'à la bataille de Verdun avec les écrits de son fils Léon qui continua sa rédaction.

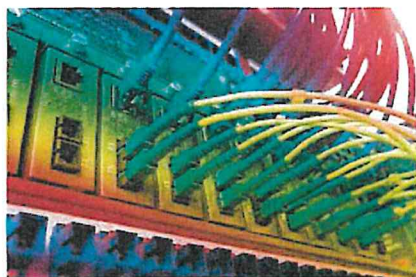
Antenne FREE MOBILE



Le groupe FREE MOBILE a sollicité la commune pour installer une antenne relais sur un terrain sur le lieudit « A Tacu » soit aux abords de la décharge communale.

Après délibération et acceptation par le conseil municipal, un bail a donc été souscrit entre Free Mobile et la Commune de Eix moyennant un loyer annuel de 3000 € sur une durée de 12 années renouvelable par tacite reconduction par périodes de 6 années.

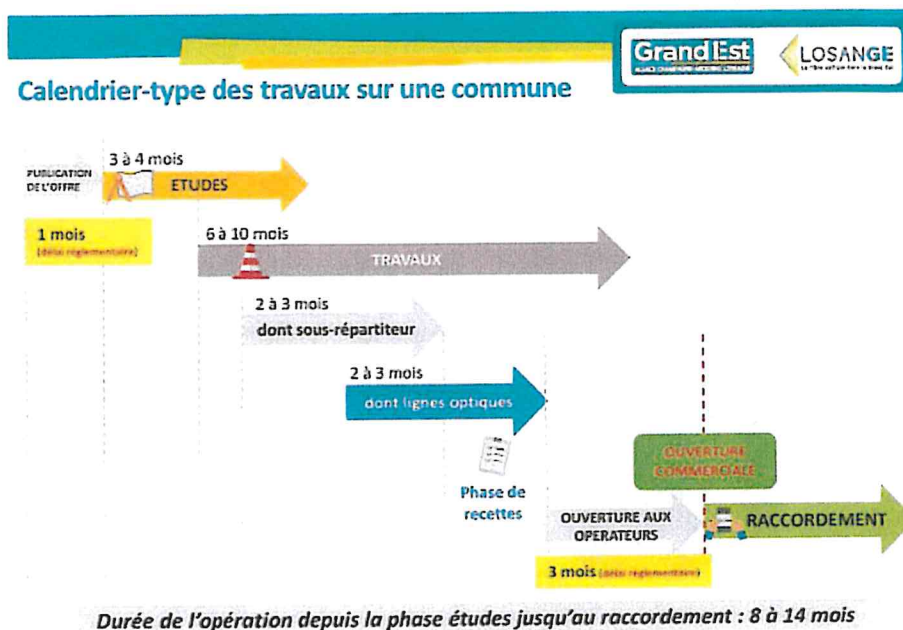
Fibre optique très haut débit



La Région Grand Est a attribué une délégation de Service Public à la société LOSANGE pour la conception d'un réseau très haut débit sur son territoire

Après une première phase d'étude d'ingénierie conduite depuis l'automne 2017, un calendrier de démarrage des opérations a été fixé.

La phase de déploiement de la fibre optique sur notre commune devrait s'engager entre les mois d'Août 2018 – Août 2019





Salle des fêtes

La cuisine de la salle des fêtes va être aménagée pour être plus opérationnelle.

Il a été décidé d'étendre la location de la salle également à des personnes extérieures au village afin d'optimiser son occupation.

Un tarif extérieur a été fixé et une réflexion sur la maîtrise des nuisances sonores est en cours.

Gym douce

Gym Douce



Des séances de gym douce ont lieu tout les mercredis de 11h à 12h à la salle des fêtes.

Pour toutes informations complémentaires et inscription se renseigner en mairie.



DÉCHETS VERTS

Décharge communale

La décharge est dorénavant ouverte suivant les horaires d'été , à savoir :
du Vendredi 9h00 au Dimanche 19h00

Je vous rappelle que sont autorisés UNIQUEMENT les déchets verts et les matériaux organiques.

Pour les autres déchets, utiliser la déchetterie d'ETAIN.

Fleurissement



Samedi 26 mai, le fleurissement du village a été mis en place par quelques membres du conseil municipal.

Les différents bacs et fontaine ont été pourvus de fleurs et des jardinières ont été déposées aux abords de l'Eglise et sur le pont du ruisseau.

C'est une volonté du conseil municipal d'embellir notre village avec nos faibles moyens

Santé et prévention

Bien réagir en cas d'orage



De violents orages s'abattent en ce moment sur la France. Vents forts, nuages aux formes étranges, pluies subites et violentes, tonnerre et éclairs. En plein air, en voiture ou même chez soi, savez-vous vous protéger de la foudre ?

Pour que la foudre n'entre pas dans la maison :

Il faut débrancher l'antenne de la télé

Le paratonnerre d'un clocher ne protège pas les alentours

Couper le courant au compteur ne protège pas

complètement, l'idéal étant l'installation d'un parafoudre

Ce qu'il ne faut pas faire :

Toucher les pièces métalliques

Téléphoner avec un téléphone fixe

Éviter la foudre dans un espace ouvert :

S'écarter de toute structure métallique

S'abriter sous un édifice en pierre

Se pelotonner au sol s'il n'y a pas d'abri

Rester dans la voiture

On peut se servir de son téléphone portable

Ce qu'il ne faut pas faire :

En groupe, il ne faut pas se serrer les uns contre les autres

Ne pas pas s'abriter sous son parapluie

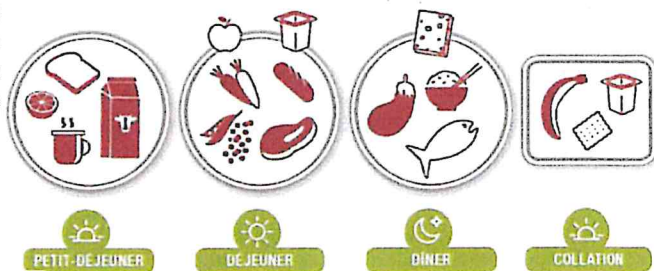
Ne pas se réfugier sous un arbre ou un groupe d'arbres

Diabète et alimentation : les fondamentaux

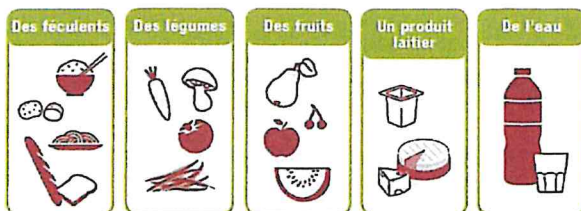
Une alimentation équilibrée fait partie du traitement du diabète. Elle doit être adaptée à vos besoins et apporter des aliments variés. Certains d'entre eux sont à privilégier pour maintenir l'équilibre du diabète et prévenir au quotidien les maladies cardiovasculaires.

3 REPAS PAR JOUR + 1 COLLATION ÉVENTUELLE = 1 JOURNÉE RÉUSSIE! ☀

Aujourd'hui, on ne parle plus de régime pour les personnes diabétiques, mais d'une alimentation équilibrée. Celle-ci fait partie du traitement non médicamenteux du diabète, de même que la pratique d'une activité physique régulière adaptée.

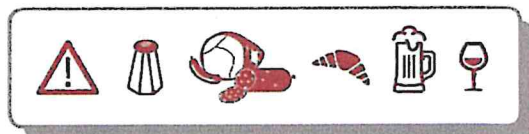


1 REPAS COMPLET: LES APPORTS NÉCESSAIRES ☀



Et bien sûr de la viande, du poisson, ou encore des oeufs... pour l'apport en protéines.

À RÉDUIRE AU QUOTIDIEN



L'HABITACLE D'UNE VOITURE, UN ESPACE TRÈS RÉGLEMENTÉ



Appels suspects : attention aux arnaques

Ces derniers jours, des clients d'Enedis ont été victimes d'arnaques. Les fraudeurs se font passer pour de prétendus salariés de l'entreprise. Ces individus incitent les clients à accepter des prestations payantes comme la réalisation de diagnostics énergétiques. Ils procèdent par appels téléphoniques, envoient des e-mails et des SMS frauduleux pour récupérer les données personnelles, demander de l'argent. Ils peuvent aussi inciter à appeler des numéros fortement surtaxés. Afin d'inviter ses clients à être vigilants, Enedis rappelle qu'elle ne réalise aucun démarchage commercial.

Que faire si vous êtes victime d'un appel frauduleux ?

Si une personne se présentant au nom d'Enedis vous paraît suspecte, il vous suffit de lui demander les références de votre Point De Livraison (PDL) dont seuls Enedis et votre fournisseur d'électricité disposent. Ces références sont indiquées sur votre facture et votre contrat d'électricité.

Si vous souhaitez signaler une situation vous paraissant frauduleuse, vous pouvez contacter le Service Clients d'Enedis en Lorraine, au 09 69 32 18 49. Les numéros en 09 ne sont pas surtaxés.

Vous pouvez également contacter le service anti-fraude mis en place par le Ministère de l'Intérieur.

- Téléphone : 0811 02 02 17 (coût d'un appel local)
- Internet : www.internet-signalement.gouv.fr

Enedis ne réalise aucun démarchage commercial

Les prestations effectuées par Enedis sont le raccordement, le dépannage, ou encore la mise en service. Elles sont réalisées uniquement à la demande du client ou de son fournisseur d'électricité. Enedis ne propose pas ses activités par téléphone ni par mail.

Enedis effectue également les relevés de compteur. Ce relevé est réalisé par un technicien d'Enedis ou par une entreprise prestataire mandatée par Enedis. Si votre présence s'avère nécessaire, Enedis vous informe au préalable du passage du technicien. Cette information est faite par courrier postal dans lequel sont indiqués le nom du technicien releveur ou celui de l'entreprise en charge de cette prestation, la date de son passage, le créneau horaire pendant lequel il réalisera le relevé.

Vous avez la possibilité de recevoir cette information par mail ou par SMS si vous avez au préalable souscrit au service en ligne d'Enedis « Être prévenu du passage du releveur ».

Vous trouverez la liste de toutes les prestations d'Enedis sur le site internet www.enedis.fr.

Une page d'histoire

À partir de la 2e moitié des années 1870, le village d'Eix a vu la construction sur le territoire de la commune de trois ouvrages fortifiés faisant partie de la place fortifiée de Verdun : le fort de Tavannes, Moulainville (à cheval avec la commune éponyme) et d'Eix.



600 habitants en août 1914

En août 1914, le village, qui comporte alors environ 600 habitants, est bien protégé par les fortifications qui se trouvent juste à l'ouest sur le plateau des Hauts de Meuse. Certains habitants ont préféré tout de même quitter le village mais la majorité des habitants reste. En effet, jusqu'au début de l'année 1916, la ligne de front se situe plus à l'est aux portes d'Étain. Eix se trouve dans l'arrière-front français où cohabitent civils et militaires. Des coups de canons partent des positions d'artillerie française située non loin de la bourgade.

Les choses changent avec le déclenchement de la bataille de Verdun le 21 février 1916. Pendant les premiers jours de l'offensive c'est la panique dans le commandement français sur place qui décide, le 24 février au soir, l'évacuation de Woëvre. Les poilus se replient jusqu'au pied des Côtes de Meuse poursuivis par les troupes allemandes prises à partie, entre autres, par les deux tourelles du fort de Moulainville. Les Allemands n'envisagent pas de franchir l'imposant talus des Côtes, l'effort principal de leur offensive portant au nord de la ville de Verdun

Le front se fixe alors définitivement à la fin février début mars au pied des Côtes de Meuse : Eix se retrouve alors en première ligne. Le village, dont la population a été évacuée, va alors disparaître au fur et à mesure des semaines de bombardement. Les poilus en position dans les maisons délabrées de la bourgade assistent au duel d'artillerie, qui passe au-dessus de leur tête, entre le fort de Moulainville et les canons lourds allemands (dont les terribles 420 mm). De nombreuses patrouilles s'affrontent à l'est du village ruiné jusqu'en novembre 1918. Le 9 de ce mois, les combats reprennent violemment avec l'engagement des troupes américaines de la 81e DI. La lutte cesse deux jours plus tard le 11 novembre 1918.



60 soldats américains ont été tués le 11 novembre 1918 à l'est du village totalement en ruine.

Dates à retenir

Messieurs les Maires et les conseils municipaux des communes de
Abaucourt Hautecourt – Blanzée – Eix – Grimaucourt en Woëvre - Moranville



vous prie de bien vouloir honorer de votre présence
les cérémonies de Commémoration du Centenaire de la Libération des villages
par les soldats de la 81^{ème} Division d'Infanterie Américaine

le **Samedi 22 septembre 2018 de 09 h 30 à 12 h 30**

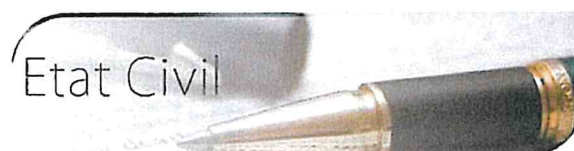
Réponse souhaitée pour le samedi 1^{er} septembre 2018 – mairiedeeix@wanadoo.fr – 03 29 88 34 40

Programme des commémorations

- ❖ Inauguration d'un panneau commémoratif sur chaque site
 - 9 heures 30 à Blanzée au monument aux Morts
 - 10 heures 15 à Grimaucourt en Woëvre au Monument aux Morts
 - 11 heures 00 à Moranville à la mairie
 - 11 heures 45 à Abaucourt à la mairie
 - 12 heures 30 à Eix à la mairie
- ❖ Vin d'honneur à la salle communale de Eix après la cérémonie



Samedi 8 septembre 2018
20 h 30
Centre culturel d'Etain



NAISSANCES

GRENOUILLET Salomé Ferme de Dicourt, chez Didier et Charline GRENOUILLET	01-juin-18
--	------------

PACS

M. DUBUISSEZ Samuel et Mme AZA Coralie	05-mars-18
M. RICAUD Alain et Mme BARRAULT Lucile	15-juin-18
M. VEBER Geoffrey et Mme LAHAYE Audrène	22-juin-18

DÉCÈS

MAX née LAVIEILLE Marie, Antoinette	21 avril 2018	90 ans
-------------------------------------	---------------	--------



Pour ce prochain semestre :

- Messe le Dimanche 2 septembre à 11h
 - Chaque 1^{er} vendredi du mois, une cérémonie religieuse est célébrée à 14h30
- A savoir :
- un planning des offices religieux de la paroisse Saint MICHEL du Val d'Orne est affiché dans l'entrée de l'Église de EIX
 - Personne relais paroissiale pour le village de EIX : Mme MOUROT Élisabeth

INFORMATIONS MAIRIE

Mairie d'EIX

5 rue Basse

55400 EIX

☎ 03 29 88 34 40

☎ 03 29 88 34 40

Horaires d'Ouverture Mairie



LUNDI : 17h00 - 18h30

VENDREDI : 10h00 - 11h00

PERMANENCE DU MAIRE

Le mercredi

de 17h00 à 18h00



Visiter notre site internet à
l'adresse : www.eix.fr



La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les convie tout particulièrement à participer au traditionnel apéritif et repas citoyen du 14 juillet.

AGENDA 2ème SEMESTRE 2018



- 14 juillet 2018 – Apéritif et repas citoyen offert
- 22 septembre – Cérémonie Centenaire (présence Américains)
- 7 octobre 2018 – Fête patronale de la Saint Remy
- 11 novembre – Cérémonie conjointe avec Abaucourt

AGENDA du Foyer Rural

- 9 septembre 2018 – Brocante
- 7 octobre 2018 - Fête de la Saint Rémy (confection crêpes,...)
- Halloween - Défilé traditionnel
- Saint-Nicolas - sortie City Bowl à Verdun



Ce bulletin a été rédigé par nos soins, n'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions pour améliorer cette parution.

Pour ce faire, vous pouvez nous retourner ce bulletin en nous précisant vos observations en déposant ce document dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par notre rubrique contact de notre site internet : www.eix.fr

NOM et Adresse (facultatif)

.....
.....
.....

Vos Observations :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre grande indulgence si des erreurs ou fautes ont été commises.